



Genève le 26 Mai 1864.

à Monsieur le Président et à Messieurs
les Membres du Conseil Fédéral

à Genève.

Monsieur le Président et Messieurs

La Conférence internationale, qui s'est réunie à
Genève au mois d'Octobre 1863, et à laquelle le
Conseil Fédéral avait daigné se faire représenter,
a formulé, à l'adresse des Gouvernements, des voeux
que nous avons déjà pris la liberté de vous transmettre
et que vous avez accueillis favorablement. À la suite
de démarches analogues, un assez grand nombre d'autres
Etats nous ont notifié leur adhésion, dans des termes
qui nous donnent la certitude qu'ils seraient prêts à
conclure entre eux un arrangement destiné à sanctionner
solemnellement les mesures proposées pour arrêter
les mœurs de la guerre.





Le Comité genevois n'est malheureusement pas qualifié pour provoquer une semblable manifestation, car les tractations diplomatiques sont la seule voie pour y parvenir. Il serait pourtant, selon nous, infiniment regrettable que cette circonstance rendît stériles les bonnes dispositions qu'il nous a été donné de constater dans le cours de notre enquête. C'est pourquoi nous prenons la liberté de recourir à vous, Monsieur le Président et Messieurs, pour solliciter votre haute intervention.

Nous avons la conviction que, si vous consentez à prendre l'initiative pour la convocation d'un Congrès général appelé à ratifier par un traité international les voeux de la Conférence, cette démarche sera couronnée d'un plein succès, et qu'ainsi, l'honneur du résultat en rejaillira sur notre patrie.

Dans ces circonstances nous osons espérer, Monsieur le Président et Messieurs, que le Conseil Fédéral ne craindra pas de répondre à notre désir et de nous continuer ainsi les marques de sa bienveillance.

Daignez agréer, Monsieur le Président et Messieurs l'assurance de notre respectueuse considération

Le Président honoraire
Genl. G. H. Dufour

S. Moynier,
Président

2113 - 2195

Bundesarchiv vom 1. Juni 1964
C. C.



E 2 | 307